

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 79 (1991)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Cantons actuelles

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vaud

## La politique au Moulin à Danse

(sch) – La campagne pour les élections nationales commençait, pour Radio Acidule, le 3 septembre avec un débat sur la formation professionnelle des jeunes filles.

Christiane Langenberger en était l'organisatrice, avec l'appui de 5 associations féminines (ADF, BPW, CLAFV, PACTE et ZONTA); elle avait réussi à réunir une palette de personnalités intéressantes et intéressées: un conseiller d'Etat, Jacques Martin, la déléguée à l'égalité, Françoise Pasche, trois responsables de l'orientation et de la formation professionnelle, ainsi qu'une demi-douzaine de jeunes filles exerçant (ou apprenant) un métier non habituel pour les filles.

La présence de ces dernières était particulièrement judicieuse dans ce débat, car entendre des politiciens, des féministes ou

des spécialistes de la formation professionnelle parler de la mentalité des parents, de la palette limitée de professions offerte aux filles, des difficultés psychologiques qu'elles rencontrent... reste très théorique, alors qu'entendre une ébéniste ou une mécanicienne sur autos raconter son parcours, c'est du concret, c'est vivant.

Elles ont chacune eu à convaincre leur entourage (parents, camarades, patron, maîtres de cours professionnels) que leur choix était sérieux, qu'il correspondait à leurs goûts, qu'il ne relevait pas d'un désir de provoquer.

La lutte qu'elles ont dû mener semblait leur avoir donné du caractère, à moins que ce ne soit leur caractère qui leur ait permis de mener cette lutte.

Si c'était à refaire, toutes reprendraient la même décision.



La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour **un poste de**

### PROFESSEUR ORDINAIRE en cytologie-biologie de la matrice extracellulaire au Département de Morphologie

**Charge:** Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours et séminaires hebdomadaires ainsi que la direction de recherches.

Ce poste requiert une expertise pour la culture de cellules et les diverses techniques de morphologie: microscopie optique et électronique, immunocytochimie notamment.

**Exigences:** Doctorat, de préférence en médecine.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> janvier 1992 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 octobre 1991 au **Décanat de la Faculté de Médecine, Centre Médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

## Agenda

### Connaitre pour oser entreprendre

Tel est le titre d'un cours de formation en trois sessions mis sur pied par trois associations genevoises: l'Association pour les droits de la femme, l'Association des femmes universitaires et l'Association des femmes de carrières libérale et commerciales. Cette formation, qui s'étendra sur trois ans, chaque session comprenant 4 cours de 2 heures, démarre le **5 novembre et continue les 12, 19 et 26**. Au menu: les institutions politiques, savoir animer une séance, prendre la parole en public, objectifs de carrière. Se renseigner auprès du CLAF, place de la Synagogue 2, 1204 Genève, tél. (022) 732 10 00 ou 757 12 36. Prix de la première session: 50 francs.

### Objectif: mieux vivre

La 58<sup>e</sup> Journée vaudoise des femmes aura pour thème «Les femmes et la santé». Elle aura lieu le **samedi 2 novembre**, dès 9 h 30, au Centre paroissial d'Ouchy, à Lausanne. Au programme: conférences d'Anne-Catherine Menétry, psychologue, et de Grégoire Imbach, physiothérapeute, sophrologue; ateliers sur différents sujets, tels l'alimentation, la relation avec la mort, l'épanouissement par la parole, etc. Prix: 15 francs; repas santé: 7 francs. Se procurer le programme complet auprès du CLAF, av. Eglantine 6, 1006 Lausanne.

### Pensions alimentaires

Le Comité vaudois du 14 juin organise une table ronde sur «Les pensions alimentaires après divorce en faveur du(de la) conjoint(e)», avec Pierre-Louis Cornu, Jacques-Michel Grossen, Ursula Nordmann-Zimmermann, Françoise Messant. Cette table ronde aura lieu le **mercredi 30 octobre** à 20 heures à la Maison de la femme, av. Eglantine 6, Lausanne, et sera suivie d'une verrée.

### Naissance active

Le deuxième forum de «Naissance active» aura lieu les **25, 26 et 27 octobre** au Centre œcuménique des Eglises, 150, route de Ferney, 1218 Grand-Saconnex (Genève). Au programme: conférences et ateliers sur les différents aspects de la naissance harmonieuse. «Sommes-nous à la fin de l'ère électronique en matière d'accouchement? Comment permettre aux femmes de vivre leur accouchement d'une manière différente?» Prix pour l'ensemble du forum: 200 francs (étudiant-e-s 150 francs). Possibilité de suivre seulement l'une ou l'autre des journées. Renseignements: Naissance active, CP 25, 1253 Vandœuvres.

### Développement personnel

Comme chaque année, le centre «F-Information» de Genève organise pour l'automne et l'hiver différents groupes de développement personnel: orientation personnelle, écrire pour devenir, tenir le coup, sandwich philosophique, week-ends d'écriture. Le programme complet peut être demandé à l'adresse suivante: 1, rue des Barrières, CP 757, 1211 Genève 3.

### Lycéum-Club

Maison des Charmettes, rue des Charmettes 4, 1003 Lausanne.

**Vendredi 11 octobre**, à 17 heures: Hélène Zufferey présente son livre *Simon l'Anniviard*. Entrée non-membre: 5 francs.

**Vendredi 18 octobre** à 17 heures: Ariane Schmitt présente son livre *Agathe Salina*. Entrée non-membre: 5 francs.

**Vendredi 25 octobre** à 17 heures: Janine Massard présente son livre *De l'Utopie à la Réalité*. Entrée non-membre: 5 francs.

Jura

## Les métiers n'ont pas de sexe

(bmu) – Dans le cadre de la campagne nationale «Les métiers n'ont pas de sexe», campagne qui a pour but de sensibiliser les filles à la diversification du choix professionnel, les bureaux de l'égalité des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Bâle-Campagne lancent une action spécifique dans leur région. Ces trois bureaux mettront l'accent sur un travail d'information dans les écoles. A cet égard, ils organisent un concours de dessin qui donne aux élèves l'occasion d'exprimer leurs réactions par rapport au spot TV «Choisis le métier qui t'intéresse vraiment; les métiers n'ont pas de sexe!». Les enfants de la scolarité obligatoire (4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année) sont invités à créer une affiche alors que les plus grands des écoles supérieures ont la possibilité de réaliser un autocollant.



Un spot TV sur l'égalité dans l'accès aux professions a été diffusé du 26 août au 28 septembre sur la TSR.

Parmi les œuvres présentées jusqu'au 30 novembre 1991 le jury sélectionnera notamment la meilleure affiche pour illustrer la prochaine campagne touchant à ce domaine et le meilleur autocollant qui sera imprimé et distribué à toutes les classes d'écoles.

Le jury retiendra aussi un choix d'affiches qui feront l'objet d'une exposition itinérante dans les écoles.

Si ce concours est original, les prix offerts aux jeunes artistes le sont encore plus. Les lauréates et lauréats auront le choix de rencontrer des femmes dans leur travail: une physicienne du CERN, une dompteuse de fauves, une vétérinaire, une commissaire de police, une pilote institutrice, une conductrice de poids lourd, des journalistes de la TV ou Madame la syndique. A vos œuvres donc.

Pour tout renseignement sur ce concours s'adresser au Bureau de la condition féminine à Delémont, tél. (066) 22 98 66.

## Harcèlement sexuel

### Campagne intercantonale

Cet automne verra se dérouler à Genève une campagne contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail organisée par le Comité contre le harcèlement sexuel et Viol-Secours.

Cette campagne aura lieu simultanément à Genève et à Lausanne où un collectif s'est créé il y a quelques mois.

En ce qui concerne les activités qui se dérouleront à Genève et à Lausanne pendant cette campagne, voici un petit aperçu de ce qui a été prévu jusqu'ici :

Une conférence de presse commune pour Lausanne et Genève le lundi 14 octobre à 11 heures à l'International, à Genève.

Des stands d'information en ville de Genève les samedis 2 et 9 novembre et, à Lausanne, les samedis 26 octobre et 16 novembre.

Mais revenons à Genève : dès le 14 octobre, une campagne d'affiches aura lieu dans tout le canton, dans le

but de sensibiliser un très large public au problème du harcèlement sexuel et de dénoncer cette forme de discrimination des femmes.

Une table ronde publique aura lieu le mercredi 13 novembre à 20 h. 30 à la salle «Forum» des Unions chrétiennes (av. Ste-Clotilde). Le thème de cette table ronde : «Quelles mesures instaurer pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail?».

Par ailleurs, il se trouve que pendant la campagne, le jeudi 7 novembre à 17 h 15, se tiendra un procès aux prud'hommes dans une affaire de harcèlement sexuel. Ce procès est public, venez donc nombreux-ses soutenir cette femme qui a osé dénoncer un sous-directeur de l'entreprise Mühlbach S.A.

Pour tout renseignement, contactez le Comité contre le harcèlement sexuel, p.a. Viol-Secours, C.P. 459, 1211 Genève 24. Téléphone (022) 733 63 63.

### Cinq femmes qui voient la vie en rose et la réalité en face.



Parti socialiste fribourgeois  
**Liste «femmes» No 9**  
Elections au Conseil national

Vaud

## Entre deux mondes

(srl) – Jusqu'à présent, les associations qui se préoccupent de l'insertion professionnelle des femmes ont surtout cherché à aider les femmes à se recycler après une interruption plus ou moins longue de leur activité rémunérée. «Clés pour le travail», à Lausanne, a déjà offert à de très nombreuses volées de femmes des stages dans ce but. Cette année, l'association vaudoise innove en prenant le problème de la jonction entre vie familiale et vie professionnelle



Que deviennent les projets professionnels lorsque l'enfant paraît?

par un autre bout. Elle met sur pied une formation en 8 soirées à l'intention des femmes qui sont déjà actives professionnellement et qui se trouvent confrontées à la nécessité d'un désengagement partiel ou total pour des raisons familiales.

Le dilemme peut être très douloureux, pour une jeune femme active et bien formée: comment gérer le changement lorsque l'enfant paraît? Comment ne pas lâcher complètement prise, comment poser des jalons pour l'avenir?

La formation aborde aussi bien les problèmes psychologiques de la «double ambition»

– combien de femmes, dans ce type de situation, parlent de «sacrifice»! – que les problèmes plus concrets d'organisation de la vie du couple ou de relations avec l'employeur, avec qui on tentera, par exemple, de négocier un «contrat de maternité».

Le cours commence le 21 octobre, c'est donc le tout dernier moment pour s'inscrire au (021) 311 22 19. Mais si vous ne pouvez pas vous décider tout de suite, sachez qu'un deuxième cours aura lieu au printemps. Renseignements au même numéro ou à l'adresse suivante: «Clés pour le travail», rue Curtat 4, 1005 Lausanne.

L'association lausannoise se signale cet automne par l'intensité de ses activités, puisqu'elle met également à son programme, outre le cours présenté ci-dessus, une journée de formation sur le thème de la reconnaissance des acquis avec une spécialiste de la question, la Canadienne Marthe Sansregret. Cette journée aura lieu le 25 octobre à

l'aula de l'EPFL, avenue de Cour 33, à Lausanne, de 8 h 30 à 17 heures, et marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire de «Clés pour le travail».

La reconnaissance des acquis permet une valorisation optimale des ressources humaines, en accordant plus d'importance aux apprentissages faits en dehors des institutions scolaires. Cette approche favorise un décloisonnement entre connaissances théoriques et empiriques, et s'avère particulièrement intéressante pour les femmes. En effet, il a été démontré que les habiletés acquises par les femmes dans leur travail non rémunéré peuvent correspondre aux habiletés exigées par les employeurs.

La journée du 25 octobre, à laquelle on peut s'inscrire à l'adresse ci-dessus, s'adresse aux professionnels concernés par les ressources humaines et à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent mieux mettre en valeur ce que la vie leur a enseigné.

Neuchâtel

## Le BEF : inauguration officielle

(ib) – Cette fois, ça y est. Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Neuchâtel est installé définitivement dans ses murs à La Chaux-de-Fonds. Le 2 septembre dernier, les locaux étaient inaugurés officiellement par deux conseillers d'Etat et des conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Belle représentation qui peut augurer d'un large soutien, bien nécessaire.

Dans les discours, le long cheminement des femmes fut rappelé. Il y a neuf ans que l'ADF lançait les premières revendications d'un Bureau de la condition féminine, demandes relayées par différentes motions et la décision de l'Etat de faire établir un rapport sur

l'état de situation des femmes neuchâteloises. Entre-temps, une commission œuvrant sur le statut de la famille dans le canton était aussi mandatée et lors de l'aval donné par le Grand conseil en 1989, il a paru naturel d'unir les deux thématiques, famille et égalité.

La déléguée nommée, Mme Catherine Laubscher Paratte, est ravie de cette conjonction, les deux aspects lui paraissant intimement liés. Pour mener cette double tâche, elle est secondée par Mmes Hélène Bays-Matile, collaboratrice, et Marlene Micheloni, sociologue, cela pour un total de 1 poste et demi. C'est Mme Marie-Antoinette Crelier qui assume la présidence du Conseil de la famille et de l'égalité, organe composé de 15 membres représentant les milieux politiques et organisations concernées.

Selon la décision du Grand conseil, le BEF a cinq ans pour

prouver son utilité; voilà déjà une année que ses responsables embrassent les problèmes, avec dynamisme, volonté et une certaine audace, mais elles n'ont pas de temps à perdre.

*Le panorama des élections nationales, vu du canton de Neuchâtel, a subi quelques modifications depuis la publication du dossier de FS. A droite, pour l'ex-Action nationale, les démocrates suisses aligne une nouvelle candidate, Mme Lonny Flückiger et à gauche, sur une liste dénommée «Pour une politique en faveur des travailleurs», se trouve Mme Anne Duvanel. Arrivée en ultime délai, cette dernière liste clôt le nombre de candidatures à 31 personnes, dont 8 femmes, pour 7 listes. Avec près de 25% de candidatures féminines, le compte ne s'annonce pas très bon pour l'échéance d'octobre.*

## COURRIER

**Voter  
pour les femmes:  
oui, mais...**

Voter pour une femme ne fait pas toujours progresser l'égalité entre femmes et hommes. Je pense en particulier à une candidature féminine du Parti libéral vaudois pour le Conseil national. Lors de la révision du droit matrimonial, la politicienne en question avait publiquement pris position contre le nouveau droit, mettant en avant des considérations conservatrices.

Lors de la prochaine législature, le Parlement devra se prononcer sur divers sujets liés de près ou de loin à la question de l'égalité entre femmes et hommes. C'est la présence au sein du Parlement de femmes progressistes qui fera avancer la cause de l'égalité.

**Margrit Krause, Pully**